

Initiales du Président
01501
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

**PROCÈS VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE
PROTECTION CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT, tenue le jeudi
15 décembre 2022 à 19h00 au 541 Avenue du Parc à Valcourt:**

LA SÉANCE ORDINAIRE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR
PATRICE DESMARAIS, DÉLÉGUÉ DE LA MUNICIPALITÉ DE CANTON DE
VALCOURT.

SONT PRÉSENTS :

<u>MUNICIPALITÉ</u>	<u>DÉLÉGUÉ</u>	<u>SUBSTITUT</u>
Bonsecours	Jacques David	André Leduc
Maricourt		Nancy Gagnon
Racine	André Courtemanche	
Canton de Valcourt	Patrice Desmarais	
Ville de Valcourt	Pierre Tétrault	
Lawrenceville	Derek Grilli	

Madame Célyne Cloutier agit en tant que secrétaire.

Monsieur Frédéric Martineau, directeur du service de sécurité incendie participe à la séance par vidéoconférence.

OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE ET PRÉSENCE

La régularité de la convocation et le quorum ont été constatés.

Monsieur le président ouvre la séance à 19h05.

121-22-12-15 **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

ATTENDU QUE chacun des membres de ce conseil a pris connaissance de l'ordre du jour de cette séance ordinaire ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour proposé soit accepté tel que lu, présenté ou modifié selon le libellé suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal du 09 novembre 2022
3. Correspondance
4. Administration
 - 4.1 Comptes à payer, ratification comptes et salaires payés durant le mois
 - 4.2 Paiement rémunération et allocations de dépenses membres du conseil
 - 4.3 Adoption calendrier séances ordinaires du conseil de la Régie 2023
 - 4.4 Dépôt des documents d'assurance et approbation des conditions d'assurance avec les montants assurables et dépôt du rapport de SPE Valeur assurable et autorisation d'ajuster les montants assurables en fonction du rapport d'évaluation
 - 4.5 Sécurité du système informatique
 - 4.6 Renouvellement du contrat de soutien technique de CIM
 - 4.7 Renouvellement du contrat d'entretien et de soutien des applications Première Ligne
 - 4.8 Remplacement de l'enseigne Caserne 1

Initiales du Président
01502
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

5. Incendie
 - 5.1 Interventions novembre 2022
 - 5.2 Formation premiers soins
 - 5.3 Contribution souper de Noël de l'Association des pompiers de Valcourt
 - 5.4 Remplacement de deux radios
 - 5.5 Randonnée au Mont Valcourt
 - 5.6 Fin de l'entente relative à la fourniture de service incendie entre la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton et la Régie intermunicipale de protection contre l'incendie de Valcourt
6. Période de questions
7. Levée de la séance

Adoptée à l'unanimité des membres présents

122-22-12-15 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 09 NOVEMBRE 2022**

ATTENDU QUE tous les membres de ce conseil ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 09 novembre 2022, au moins deux (2) jours avant la tenue des présentes, la secrétaire est dispensée d'en faire la lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID ET RÉSOLU :

QUE le procès-verbal du 09 novembre 2022 soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

123-22-12-15 **CORRESPONDANCE**

ATTENDU QU' un rapport de la correspondance reçue depuis la dernière séance ordinaire jusqu'à celle-ci a été remis aux membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME NANCY GAGNON ET RÉSOLU :

QUE la correspondance reçue soit, par les présentes, adoptée et déposée aux archives de la Régie pour y être conservée et mise à la disposition de ceux qui désireraient en avoir copie et communication, et qu'il soit donné suite à la correspondance selon les demandes de ce conseil.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

ADMINISTRATION

124-22-12-15 **COMPTES À PAYER ET RATIFICATION DES COMPTES ET SALAIRES PAYÉS DURANT LE MOIS**

ATTENDU QU' une liste des comptes payés durant le mois de novembre 2022, totalisant une dépense de 4 644.37 \$ a été remise subséquemment aux membres du conseil;

ATTENDU QU' une liste des comptes à payer au 15 décembre 2022, totalisant une dépense de 77 838.76 \$, a été remise subséquemment aux membres du conseil;

Initiales du Président
01503
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

ATTENDU QUE la Régie a versé en salaire net durant le mois de novembre 2022 une dépense qui totalise 17 075.77 \$;

ATTENDU QUE la secrétaire-trésorière confirme que les crédits sont disponibles ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU :

QUE les chèques #L2200097 à #L2200105 émis pour les comptes payés durant le mois de novembre 2022, totalisant une dépense de 4 644.37 \$ soient ratifiés;

QUE la secrétaire-trésorière soit autorisée à émettre les chèques #C2200104 à #C2200109 et #P2200133 à # P2200151, pour les comptes à payer au 15 décembre 2022, pour une dépense qui totalise 77 838.76 \$;

QUE les chèques #D2200427 à #D2200469 émis pour les salaires nets payés durant le mois de novembre 2022, totalisant une dépense de 17 075.77 \$ soient ratifiés.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

125-22-12-15 **PAIEMENT DE LA RÉMUNÉRATION ET ALLOCATIONS DE DÉPENSES DES MEMBRES DU CONSEIL**

ATTENDU QUE conformément au règlement #017 sur le traitement des membres du conseil d'administration, il y a lieu de procéder au versement de la rémunération et des allocations de dépenses pour la participation des membres du conseil aux séances et comités admissibles ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU :

QUE la rémunération et les allocations de dépenses suivantes soient versées :

Membres du conseil d'administration	Présences	Rémunération	Allocations	Total
Patrice Desmarais, Canton (président)	12	1 000.00 \$	500.00 \$	1 500.00 \$
Bertrand Bombardier, Canton	10	500.00 \$	250.00 \$	750.00 \$
Pierre Tétrault, Valcourt (v.p.)	11	550.00 \$	275.00 \$	825.00 \$
Marie-Claire Tétrault, Valcourt	8	400.00 \$	200.00 \$	600.00 \$
Derek Grilli, Lawrenceville	9	450.00 \$	225.00 \$	675.00 \$
Dany Chapdelaine, Lawrenceville	6	300.00 \$	150.00 \$	450.00 \$
André Courtemanche, Racine	12	600.00 \$	300.00 \$	900.00 \$
Mario Côté	5	250.00 \$	125.00 \$	375.00 \$
Jacques David, Bonsecours	11	550.00 \$	275.00 \$	825.00 \$
André Leduc, Bonsecours	10	500.00 \$	250.00 \$	750.00 \$
Daniel Gélineau, Maricourt	10	500.00 \$	250.00 \$	750.00 \$
Nancy Gagnon, Maricourt	12	600.00 \$	300.00 \$	900.00 \$
				9300.00 \$

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Initiales du Président
01504
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

126-22-12-15 **ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU
CONSEIL DE LA RÉGIE POUR 2023**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME NANCY GAGNON, APPUYÉ PAR
MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des
séances ordinaires du conseil de la Régie pour l'année 2023.
Ces séances se tiendront le 2^{ième} mercredi de chaque mois,
sauf exceptions et débuteront à 19h00 :

- 12 janvier (jeudi)
- 08 février
- 08 mars
- 12 avril
- 10 mai
- 12 juin (lundi)
- 12 juillet
- 10 août (jeudi)
- 13 septembre
- 11 octobre
- 08 novembre
- 14 décembre (jeudi)

QU' avis public en soit donné conformément à la règle.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

127-22-12-15 **DÉPÔT DES DOCUMENTS D'ASSURANCE ET APPROBATION DES
CONDITIONS D'ASSURANCE AVEC LES MONTANTS ASSURABLES ET
DÉPÔT DU RAPPORT DE SPE VALEUR ASSURABLE ET
AUTORISATION D'AJUSTER LES MONTANTS ASSURABLES EN
FONCTION DU RAPPORT D'ÉVALUATION**

ATTENDU QU' il y a lieu de faire approuver par le conseil les conditions
d'assurance avec les montants assurables prévus au contrat
d'assurance détenu avec la Mutuelle des municipalités du Québec
(MMQ) pour l'année 2023;

ATTENDU QUE les documents d'assurance ont été déposés et mis à la disposition
des membres du conseil;

ATTENDU QUE l'assuré comprend que certaines garanties du contrat contiennent
une clause de règle proportionnelle applicable en cas de perte
partielle;

ATTENDU QUE la Régie a également mandaté en 2021 la firme d'évaluateur SPE
Valeur Assurable pour la fourniture de services professionnels en
évaluation immobilière;

ATTENDU QUE SPE Valeur Assurable a déposé un rapport d'évaluation daté du 21
juillet 2022 dans lequel il recommande une augmentation des
valeurs assurables plus particulièrement en ce qui a trait aux
bâtiments, véhicules et équipements;

ATTENDU QUE le rapport d'évaluation de SPE Valeur Assurable a été déposé et
mis à la disposition des membres du conseil;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT,
APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU :

Initiales du Président
01505
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

QUE le conseil approuve les conditions d'assurance avec les montants assurables du contrat qu'elle détient avec la Mutuelle des municipalités du Québec ainsi que le coût du renouvellement pour l'année 2023 établi à 26 208 \$ avant taxes applicables pour la police couvrant les bâtiments, les véhicules, les équipements et la responsabilité civile et à 1 045 \$ avant taxes applicables pour la police accident pompiers ;

QUE le conseil autorise l'ajustement des montants assurables du contrat en fonction des montants recommandés dans le rapport de SPE Valeur Assurable, soit une augmentation de 127 577 \$ pour les casernes et de 64 386 \$ pour les véhicules et équipements;

QUE madame Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière, soit autorisé à signer tous documents nécessaires afin que prenne plein effet cette résolution.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

128-22-12-15 **SÉCURITÉ DU SYSTÈME INFORMATIQUE**

ATTENDU QU' il y a du plus en plus de cyberattaque ;

ATTENDU QUE la Régie souhaite agir avec diligence et protéger adéquatement son système informatique ;

ATTENDU QUE le responsable externe de l'organisation et de la protection de notre système informatique suggère certaines améliorations pour augmenter le degré de protection ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU :

QUE le conseil autorise l'acquisition d'un nouveau routeur « firewall » plus performant que l'actuel au montant de 1 954.99 \$ avant taxes, tel que plus amplement décrit à la soumission # 396 de Kreasoft Inc. ;

QUE le conseil autorise l'achat d'un service de sauvegarde et de surveillance du système également offert par Kreasoft Inc. au montant de 224.96 \$ / mois, incluant les antivirus, tel que plus amplement décrit à la soumission # 388 de Kreasoft Inc. ;

QUE madame Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière, soit autorisé à signer tous documents nécessaires afin que prenne plein effet cette résolution.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

129-22-12-15 **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE SOUTIEN TECHNIQUE DE CIM**

ATTENDU QUE la Régie utilise les logiciels de gestion municipale de la Coopérative d'informatique municipale (CIM) pour la comptabilité et la paye ;

ATTENDU QU' il y a lieu de renouveler pour l'année 2023 le contrat de soutien technique avec CIM afin de conserver le système à jour et le soutien nécessaire aux opérations ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU :

Initiales du Président
01506
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

DE renouveler pour l'année 2023 le contrat de soutien technique avec CIM, selon les règles contenues au forfait annuel de soutien et de mise à jour des logiciels de gestion municipale et selon la tarification pour l'année 2023, tel que plus amplement décrit dans un communiqué de la FQM daté du 27 octobre 2022 :

- 1 775 \$ forfait annuel incluant 10 heures de soutien;
- 105\$ / hre soutien technique supplémentaire;
- 140\$ / hre lorsqu'un programmeur spécialiste est impliqué;
-

D' autoriser la secrétaire-trésorière madame Célyne Cloutier à signer, tout document nécessaire afin que prenne plein effet cette résolution.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

130-22-12-15 **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN ET DE SOUTIEN
DES APPLICATIONS PREMIÈRE LIGNE**

ATTENDU QUE la Régie utilise les logiciels de gestion pour services de sécurité incendie de Première Ligne ;

ATTENDU QU' il y a lieu de renouveler pour 2023 le contrat d'entretien et de soutien technique des applications de Première Ligne afin de maintenir le système à jour et le soutien technique nécessaire aux opérations ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU :

DE renouveler pour l'année 2023 le contrat d'entretien et de soutien technique des applications de Première Ligne, aux mêmes conditions que le contrat précédent, sauf le prix, tel que déterminé dans un document daté du 1^{er} décembre 2022, au montant de 1 556 \$ avant taxes ;

D' autoriser madame Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière à signer tous documents requis afin que prenne plein effet cette résolution.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

131-22-12-15 **REMPACEMENT DE L'ENSEIGNE CASERNE 1**

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU :

DE remplacer l'enseigne de la Caserne #1 au montant de 532.50 \$ avant taxes tel que plus amplement décrit au devis #36352 de Lettrage Sercost inc.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Initiales du Président
01507
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

INCENDIE

INTERVENTIONS NOVEMBRE 2022

Le conseil de la Régie prend connaissance du rapport d'intervention du mois de novembre 2022.

132-22-12-15 **FORMATION PREMIERS SOINS**

ATTENDU QUE tous les pompiers de la brigade reçoivent une formation continue des techniques de premiers soins ;

ATTENDU QUE des crédits pour cette formation ont été prévus au budget de 2023 ;

ATTENDU QU' il y a lieu d'autoriser les inscriptions et salaires liés à cette formation ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU :

D' autoriser les inscriptions et salaires liés à cette formation, tel que plus amplement décrit et estimé aux tableaux suivants :

Inscriptions	Nbr	Coût	Total
Formation : Premiers soins Formateur : Formation Savie inc. Devis : #2022-1562 Dates : 27 et 28 janvier 2023 Nombre de participants : 12 Frais de certification FMCQ (carte) Matériel			3 600.00\$ 102.00\$ 125.00\$
Total (avant taxes)			3 827.00\$

Rémunération	Nbr	Heures	Taux	Total
Formation : Premiers soins	12	12	14.25\$	2 052.00\$

Adoptée à l'unanimité des membres présents

133-22-12-15 **CONTRIBUTION AU SOUPER DE NOËL DE L'ASSOCIATION DES
POMPIERS DE VALCOURT**

ATTENDU QUE la Régie contribue financièrement chaque année pour le souper de Noël de l'Association des pompiers ;

ATTENDU QUE la Régie a prévu dans son budget 2023 une contribution financière pour cette activité ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME NANCY GAGNON, APPUYÉ PAR MONSIEUR ANDRÉ COURTEMANCHE ET RÉSOLU :

Initiales du Président
01508
Initiales du Secrétaire



**Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt**

QUE la Régie verse à l'Association des pompiers de Valcourt à titre de contribution financière pour son souper de Noël, la somme de 1 200.00 \$ et qu'il soit ajouté à cette somme un montant de 200.00 \$ pour défrayer le coût, s'il y a lieu, du souper pour quatre (4) personnes (employés de la Régie ou membres du conseil et conjoints).

Adoptée à l'unanimité des membres présents

134-22-12-15 **REPLACEMENT DE DEUX RADIOS**

ATTENDU QU' il y a lieu de remplacer 2 radios hors d'usage ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI, APPUYÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU :

D' autoriser l'achat de 2 radios incluant haut-parleur, tel que plus amplement décrit à la soumission #2823 de Communication Plus au montant de 2 340 \$ avant taxes.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

135-22-12-15 **RANDONNÉE DU MONT-VALCOURT**

ATTENDU QU' une activité de randonnée sur le Mont Valcourt est organisée par la Municipalité du Canton de Valcourt dans le cadre du Festi-Val en neige ;

ATTENDU QUE la municipalité demande l'assistance du service de sécurité incendie pour assurer la sécurité durant l'activité, plus particulièrement au niveau de la circulation ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR DEREK GRILLI ET RÉSOLU :

D' autoriser la participation du service de sécurité incendie lors de la Randonnée du Mont Valcourt le 27 janvier 2023 à partir de 18h00 jusqu'à 21h00 selon l'organisation prévue par le directeur du service de sécurité incendie et les effectifs disponibles ;

QUE les pompiers soient rémunérés au taux prévu au Manuel du pompier pour ce type d'activité.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

**FIN DE L'ENTENTE RELATIVE À LA FOURNITURE DE SERVICE
INCENDIE ENTRE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-DE-
BROMPTON ET LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION
CONTRE L'INCENDIE DE VALCOURT**

Le directeur du service de sécurité incendie informe les membres du conseil que la Régie a reçu une résolution portant le numéro 2022-12-16 mettant fin à l'entente relative à la fourniture de service incendie entre la municipalité de Saint-Denis-de-Brompton et la Régie en date du 31 décembre 2022.

Le directeur mentionne qu'il y aura lieu de signer en début d'année 2023 une entente de fourniture de service incendie avec une autre municipalité ou Régie afin

Initiales du Président
01509
Initiales du Secrétaire



Procès-verbal du conseil d'administration de la
Régie intermunicipale de protection contre
l'incendie de Valcourt

de desservir de façon optimale le secteur RAC-2 de Racine, tel que mentionné au Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue. Aucune question.

136-22-12-15 **LEVÉE DE LA SÉANCE**

TOUS LES SUJETS PORTÉS À L'ORDRE DU JOUR DE CETTE SÉANCE AYANT FAIT L'OBJET DE DISCUSSIONS ET DE RÉOLUTIONS, LE CAS ÉCHÉANT, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR JACQUES DAVID :

QUE l'assemblée soit levée à 19h35.

Adoptée à l'unanimité des membres présents

Célyne Cloutier, secrétaire-trésorière

Patrice Desmarais, président

JE, CÉLYNE CLOUTIER, SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE, CERTIFIE QU'IL Y A LES CRÉDITS DISPONIBLES POUR CHACUNE DES RÉOLUTIONS CONCERNÉES DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL.

JE, PATRICE DESMARAIS, PRÉSIDENT, ATTESTE QUE LA SIGNATURE DU PRÉSENT PROCÈS-VERBAL ÉQUIVAUT À LA SIGNATURE PAR MOI DE TOUTES LES RÉOLUTIONS QU'IL CONTIENT AU SENS DE L'ARTICLE 142 (2) DU CODE MUNICIPAL.